



PROJET D'ETABLISSEMENT

Halte-Garderie - Trotte-Lapins

2021-2026



04/06/2021



Table des matières

1	INTRODUCTION	3
1.1	CADRE JURIDIQUE ET FINALITES DU PROJET D'ETABLISSEMENT	3
1.2	METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT	4
2	PRESENTATION GENERALE.....	5
2.1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
2.2	L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE : ENVOLUDIA	5
2.3	LE PROJET ASSOCIATIF, 5 DEFIS MAJEURS :	7
3	NOTRE HISTOIRE ET NOTRE PROJET	8
4	LE PROJET SOCIAL	8
4.1	NOTRE VISION	8
4.2	NOS MISSIONS	9
4.2.1	<i>Missions réglementaires</i>	<i>9</i>
4.2.2	<i>Les missions portées par « la Halte-Garderie Trotte-Lapins »</i>	<i>10</i>
4.3	« LA HALTE-GARDERIE DES TROTTE-LAPINS » DANS SON ENVIRONNEMENT	10
4.3.1	<i>Les caractéristiques territoriales</i>	<i>10</i>
4.3.2	<i>Les ressources financières</i>	<i>11</i>
5	L'EDUCATION THERAPEUTIQUE, FONDEMENT DU PROJET	13
5.1	L'EDUCATION THERAPEUTIQUE	13
5.2	LE « CARE »	15
5.3	LA STIMULATION BASALE	16
5.4	LA COMMUNICATION ALTERNATIVE AMELIOREE	17
5.5	L'ACCOMPAGNEMENT BUCCO-FACIAL	18
5.6	LE MOUVEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE	19
6	LE PROJET PEDAGOGIQUE.....	20
6.1	LES PRESTATIONS PROPOSEES	20
6.1.1	<i>Les modalités d'accueil.....</i>	<i>20</i>
6.1.2	<i>L'accompagnement au quotidien</i>	<i>21</i>
6.1.3	<i>L'éveil</i>	<i>23</i>
6.1.4	<i>Le type d'accueil proposé</i>	<i>25</i>
6.1.5	<i>Organisation de la journée.....</i>	<i>25</i>
6.2	LA PARTICIPATION DES FAMILLES	26
6.2.1	<i>La place des familles au sein de l'EAJE</i>	<i>26</i>
6.2.2	<i>L'accompagnement par les professionnelles.....</i>	<i>26</i>
6.2.3	<i>Un projet personnalisé co-construit</i>	<i>27</i>
6.3	LES PROFESSIONNELS	29
6.3.1	<i>Organigramme.....</i>	<i>29</i>
6.3.2	<i>Les compétences professionnelles.....</i>	<i>29</i>
6.3.3	<i>Le travail d'équipe</i>	<i>30</i>
6.4	LES PARTENAIRES	31
6.4.1	<i>Institutionnels.....</i>	<i>31</i>
6.4.2	<i>Médicaux et para-médicaux.....</i>	<i>31</i>
6.4.3	<i>Ancrage local.....</i>	<i>31</i>
7	PLAN D' ACTIONS 2021-2026	32

1 Introduction

1.1 Cadre juridique et finalités du projet d'établissement

Le décret n° 2010-613 du 07 juin 2010 - concernant l'autorisation et le fonctionnement des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans - vise à amener les responsables des établissements à réfléchir et à formaliser la mise en œuvre du projet d'établissement (article R2324-29 du CSP).

Le projet d'établissement permet de mettre en place une réflexion et de concertation menée par l'équipe pluridisciplinaire. Il est adapté aux besoins des usagers et de l'équipe. Plus concrètement, il représente la réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne et la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé. Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par le Service Petite Enfance.

Le projet d'établissement se compose du :

- **Projet éducatif et pédagogique** précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants. Il s'agit de la feuille de route de chaque unité de vie qui est élaborée par les ressources humaines affectées à celle-ci.
- **Le projet social** qui situe la structure et son projet de création précisant notamment les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et les dispositions prises pour faciliter l'accès des enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources (articles L214-2 et L214-7 du Code de l'action sociale et des familles) ; le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le projet permet aux responsables d'établissement de réfléchir et formaliser les valeurs, les options pédagogiques, la place et les fonctions qu'ils entendent assurer dans leur environnement social, ainsi que les moyens mis en œuvre pour le faire.

Il pose également le principe d'une accession à ces établissements pour tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap.

- ➔ Pour les professionnels, c'est un support de travail. Par l'organisation qu'il implique, le projet d'établissement permet d'identifier, de mutualiser et d'élargir les compétences et savoir-faire de l'ensemble des professionnels ;
- ➔ Il aide à dynamiser l'établissement et favorise l'introduction d'une dynamique d'innovation ;
- ➔ En formalisant les pratiques, le projet d'établissement facilite les relations et le dialogue avec les familles et les partenaires ;
- ➔ Pour les parents, il permet de mieux connaître dans quelles conditions est accueilli leur enfant.
- ➔ Produit et diffusé, c'est un document de référence pour les équipes et l'ensemble des destinataires ;
- ➔ C'est un document évolutif, car suivi et révisé régulièrement.

1.2 Méthodologie d'élaboration du projet d'établissement

La rédaction du projet s'est appuyée sur l'article R2324-29 du Code de la Santé Publique qui liste les éléments qu'il doit contenir.

Ce document prend en considération le projet social, éducatif et pédagogique. Il résulte d'une réflexion à laquelle toute l'équipe a été associée au travers de la mise en place de groupes de travail thématiques. Un Comité de pilotage a assuré la mise en œuvre et la rédaction finale du projet, à partir des éléments recueillis dans les groupes de travail où les professionnels se sont interrogés sur le sens de leurs pratiques au quotidien.

Le comité est composé de la responsable d'établissement, de la coordinatrice de l'éducation thérapeutique et de la psychologue. Il s'est réuni 25 fois entre les mois de novembre 2020 et mai 2021. Un retro planning a permis de planifier les temps de réflexion par thème en groupes de travail (Cf annexe 1).

Ainsi, ce projet s'est appuyé sur les grands principes autour de l'enfant :

- la bienveillance
- la mixité : enfants du quartier et enfants en situation de handicap, à partir de l'âge d'un an, en un seul groupe
- le respect du rythme et des besoins de chacun
- l'accompagnement vers l'autonomie, sans penser à la place de l'enfant
- la verbalisation
- le portage psychique(par le regard, le positionnement...)
- la communication positive.

Les familles ont été associées à sa rédaction à travers l'implication de certains projets comme le projet jardin et le café-parents. Pour la mise en œuvre ou l'évolution d'un projet, nous sollicitons les parents via un questionnaire.

A ce jour, nous avons aussi eu le retour de 3 parents sur le questionnaire associatif en vue du séminaire pour l'élaboration du projet associatif.

Le projet a été présenté en commission projet d'établissement le vendredi 04 juin 2021 et soumis pour approbation au Conseil d'administration d'Envoludia le 14 octobre 2021.

2 Présentation générale

2.1 Présentation de l'établissement

Identité de l'établissement	
Coordonnées de l'établissement	217 rue St Charles 75015 Paris
Date de création	1983
Numéro Siret	77573329800209
Forme juridique	Association Loi 1901
Organisme gestionnaire	ENVOLUDIA
Présidente	Véronique MOLINARO
Responsable d'établissement	Marielle SOUFFI
Capacité autorisée	20 dont 10 à temps partiel
Zone d'intervention	Paris et 1 place pour la banlieue
Effectifs salariés (en ETP)	10,548 ETP
Nombre de journées d'ouverture	220
Financeurs	CAF, département, ville de Paris , familles
Budget de fonctionnement	572 000 €

2.2 L'association gestionnaire : Envoludia

ENVOLUDIA est une **association de familles** qui accompagne majoritairement des personnes atteintes de paralysie cérébrale, IMC et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et des personnes dont les handicaps relèvent du même type d'accompagnement : troubles d'apprentissages, handicaps rares... – et ce de la petite enfance à l'âge adulte.

Depuis 50 ans, Envoludia s'engage à offrir un accompagnement précoce du handicap, à développer le potentiel de chacun en proposant un projet sur-mesure et des techniques innovantes. Elle favorise l'entraide entre les familles et fournit un appui pour la recherche.

L'association compte aujourd'hui un réseau d'accueil et de rééducation de **22 établissements**.

Chiffres clés 2020

Une association de famille mais gérée avec professionnalisme !



20

ÉTABLISSEMENTS
RÉPARTIS SUR 22 SITES



35

M€ DE BUDGET
ANNUEL



577

PROFESSIONNELS



766

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



619

ENFANTS ET ADOLESCENTS



147

ADULTES



RamDam
Paris 18*

Le Chalet
Paris 10*

Méli-Mélo
Paris 15*

Trotte-Lapins
Paris 15*

Les Bambini
Paris 14*

HoulaBaloo
Aubervilliers

Sessad Paris
Paris 15*

Sessad de L'Orangerie
Aubervilliers

Sessad
Aulnay-sous-Bois

Sessad
Le Raincy

IEM Evoludia
Saint-Ouen

IEM Evoludia
Montreuil

IME Les Hortillons
Stains

IES
Champigny-sur-Marne

CEPH Daviel
Paris 13*

MAS-FAM L'Orangerie
Aubervilliers

Foyer L'Arc-en-ciel
Gif-sur-Yvette

Foyer-FAM Le Malonnier - Les Z'Apparts
- Les Z'Apparts à Savigny-sur-Orge
- Foyer-FAM Le Malonnier à Morangis

FAM Jacques-Coeur
Savigny-sur-Orge

Résidence Hacienda
- Saint-Pons - Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Faucon-de-Barcelonnette
Alpes-de-Haute-Provence (04)

2.3 Le projet associatif, 5 défis majeurs :

Envoludia porte 5 défis majeurs au travers de son projet associatif :

1. Promouvoir un accompagnement transdisciplinaire

- ➔ Pour un accompagnement de qualité sur les plans éducatif, thérapeutique et social

2. Développer le projet thérapeutique individuel

- ➔ Pour utiliser les potentialités de la personne, agir sur son environnement et encourager sa participation sociale

3. Développer l'expertise en paralysie cérébrale

- ➔ Formalisation d'une « École Envoludia » pour renforcer la culture commune issue des bonnes pratiques de ses professionnels et ouvrir ses établissements sur la recherche

4. Proposer des solutions pour tous les âges de la vie

- ➔ Pour développer les offres existantes, mutualiser les bonnes pratiques et anticiper sur l'évolution de la population

5. Développer l'implication des familles

- ➔ Pour des familles actrices au sein de l'association, des établissements et dans la recherche de dons

Dans le prolongement de cette période, le projet associatif se réactualise au cours de l'année 2021 avec la définition des grands objectifs suivants pour la période 2022-2026 :

- ➔ Croissance raisonnée
- ➔ Politique d'appartenance à l'association
- ➔ Projet global d'accompagnement
- ➔ Nouvelles approches thérapeutiques
- ➔ Inclusion et participation

3 Notre histoire et notre projet

La Halte-Garderie des Trotte-Lapins a été créée en 1983 par Michel Le Métayer, masseur-kinésithérapeute et le professeur Guy Tardieu, les fondateurs de l'association APETREIMC.

L'objectif de leur expérience novatrice était de faire bénéficier aux enfants en situation de handicap (paralysie cérébrale et pathologies apparentées) d'un accueil en collectivité avec d'autres enfants du quartier. Ce dispositif leur permet également de bénéficier de soins dispensés par les professionnels du cabinet thérapeutique rattaché à la halte-garderie, dans le cadre de l'éducation thérapeutique précoce. Selon Michel Le Métayer, l'association de la rééducation aux activités de jeux et d'éveil permet aux enfants de développer leurs compétences et de les transférer dans tous leurs lieux de vie. Ce dispositif perdure et forme notre identité.

4 Le projet social

4.1 Notre vision

Le projet d'Envoludia pour la petite enfance est d'accueillir au sein de ses EAJE des enfants valides du quartier et 30% d'enfants en situation de handicap neuromoteur.

Ces lieux atypiques, associant EAJE et cabinet thérapeutique, ont pour ambition de pouvoir offrir :

➔ Aux enfants :

- des dynamiques de socialisation, facilitant la mixité sociale, culturelle et l'intégration la plus riche possible des enfants au sein du groupe et ouverte sur l'extérieur.
- des dynamiques éducatives, en lien avec les capacités d'adaptation et d'apprentissage propres à chacun.
- des dynamiques thérapeutiques, par la possibilité pour les enfants qui en ont besoin d'avoir leurs séances de rééducation durant leur journée d'accueil ; et par le déploiement d'un accompagnement quotidien des enfants en situation de handicap par toute l'équipe, accompagnement qui repose sur les principes de *l'Education Thérapeutique*.

➔ Aux jeunes parents :

- des espaces d'accueil de leurs enfants facilitant leur insertion sociale et professionnelle.
- des espaces et des temps pour se dire et être écoutés par l'équipe.
- des espaces permettant des rencontres entre eux.

4.2 Nos missions

4.2.1 Missions réglementaires

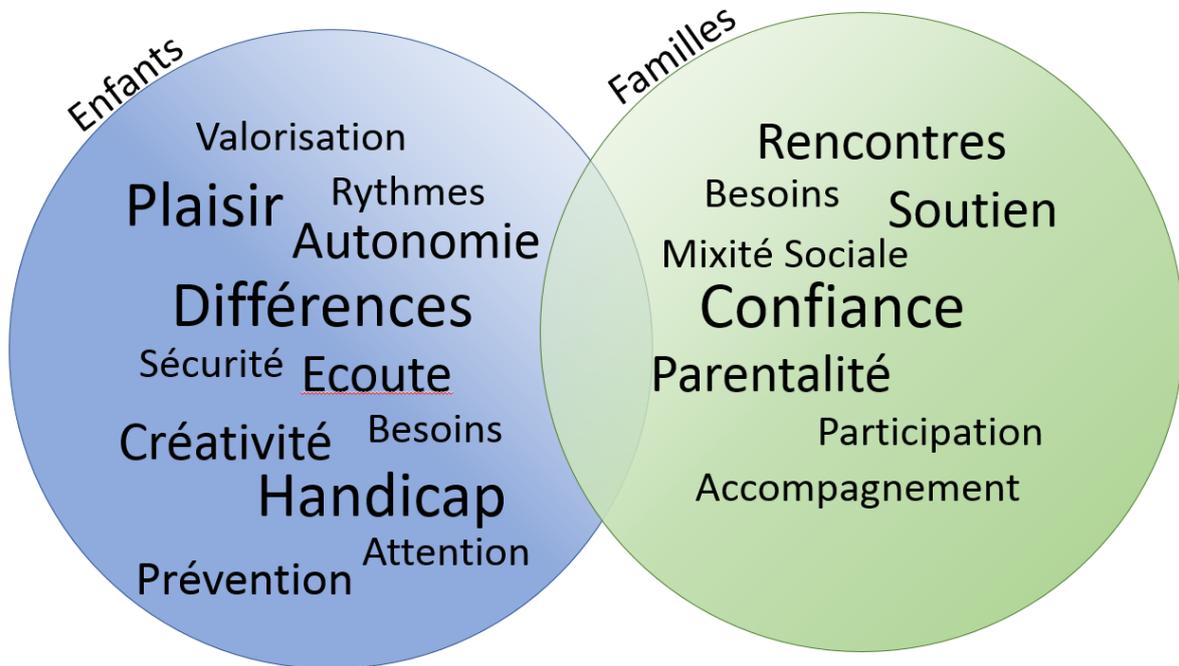
Le cadre réglementaire qui régit les droits de l'enfant et de sa famille repose sur différents textes comme La Convention relative aux droits de l'enfant qui reconnaît et protège les droits spécifiques des enfants, le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles (CASF).

Pour l'Accueil des enfants en situation de handicap, les missions réglementaires des établissements et services d'accueil de la Petite Enfance sont de :

- « *Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration d'enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent une aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et familiale* »
{L'article R.2324-17 du Code de la Santé Publique}
- « *Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources* ».
{le CASF du 23 décembre 2000}
- « *à cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et de son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes.* **{la loi du 11 février 2005}**
- « *L'objectif principal réside dans la promotion du développement de la capacité d'accueil et dans la diversification des modes d'accueil.* « **{Le décret du 20 février 2007}**

Divers arrêtés et conventions influencent l'accueil dans un EAJE comme l'arrêté du 29/09/1997 (fixe les conditions, la convention petite enfance entre le Département et la Ville ou encore le contrat enfance et jeunesse entre la Caf et la ville), une recommandation de la Haute autorité de santé, reprise par **le schéma départemental de santé d'Île de France** visant à « *améliorer la qualité de l'accompagnement pour assurer un parcours de vie et de santé qui s'attache à offrir aux personnes en situation de vulnérabilité l'accès en priorité au droit commun dans tous les domaines* ».

4.2.2 Les missions portées par « la Halte-Garderie Trotte-Lapins »



4.3 « La Halte-garderie des Trotte-Lapins » dans son environnement

4.3.1 Les caractéristiques territoriales

Le 15^{ème} arrondissement de Paris est le plus grand arrondissement de Paris, où il y a le plus de naissances (d'après l'INSEE, 2931 en 2017). Environ 7500 enfants de moins de 3 ans y habitent. Il est partagé en 3 secteurs.

La halte-garderie des Trotte-Lapins est située à l'extrémité ouest. Sur ce secteur, il y a 11 crèches municipales et 12 autres structures soit 5200 places en tout. La mairie de Paris satisfait 1 demande sur 4.

En août 2020, la crèche Modigliani de 80 berceaux, située juste derrière notre structure, a rouvert après 3 ans de travaux. Ceci explique peut-être pourquoi nous avons eu une baisse des demandes et des départs d'enfants en cours d'année.

Sur le secteur Ouest, 3 EJE de 80 berceaux et plus doivent rouvrir après travaux en septembre 2021. Pas loin de 200 places sur Paris restent cependant fermées faute de professionnels. Nous rencontrons les mêmes difficultés de recrutement.

Les enfants en situation de handicap ne nécessitant pas un accompagnement trop spécifique sont de plus en plus accueillis dans les EAJE de proximité.

4.3.1.1 Les caractéristiques de la population accueillie

D'après l'INSEE, les familles sont surtout locataires de leur appartement avec plus de 50% de 1 ou 2 pièces. Ceci implique des déménagements plus fréquents.

Evolution du profil des enfants en situation de handicap : Les demandes d'accueil pour les enfants atteints de paralysie cérébrale à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins concernent principalement des enfants ayant besoin d'un accompagnement individuel, aussi bien lors des activités que des repas. Les plus autonomes sont accueillis sur des structures collectives de quartier ou d'entreprises.

4.3.1.2 Les besoins et demandes des familles

D'après les sources de l'INSEE et de la mairie d'arrondissement, le taux de naissances est stable sur 2019 et 2020. (Environ 2900 naissances /an). Les familles sont plus demandeuses d'un temps plein que d'un temps partiel ; rares sont les familles qui ne travaillent pas et qui ont financièrement les moyens d'accéder à un mode de garde à temps partiel.

De ce fait, nos places disponibles pour des temps partiels sont plus difficiles à combler.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

- **Évolutions territoriales :** un accroissement du nombre de places est à noter sur le 15ème.
- **Évolution population accueillie :** une évolution des pathologies, avec accroissement des maladies rares. Des enfants de plus en plus dépendants.
- **Besoins et demande des familles :** de plus en plus de familles demandent des temps pleins.

Perspectives d'évolution :

Le déménagement en 2023 nous permettra de développer et améliorer notre agrément avec un accueil des enfants dès l'âge de 2 mois 1/2 et moins de contraintes sur le nombre d'accueil d'enfants à temps partiel.

4.3.2 Les ressources financières

4.3.2.1 Ville, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et département

De façon indifférenciée, la ville de Paris finance à hauteur de 335 000€ et la CAF à hauteur de 187 000€.

4.3.2.2 Les familles (reste à charge)

La participation financière des parents aux frais d'accueil de leur(s) enfant(s) est déterminée selon un barème de tarifs fixé par délibération du Conseil de Paris et conforme au barème négocié dans le cadre des conventions liant la

Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Paris. Ce barème, qui fait référence aux ressources et à la situation de la famille, est affiché dans l'établissement.

4.3.2.3 L'association

Le budget de fonctionnement alloué par la Ville de Paris permet de financer certaines des actions déployées par l'équipe, comme le café des parents.

Certaines activités, comme la musicothérapie, ou certains investissements, pour du matériel adapté à certaines entraves motrices et/ou sensorielle, pour du matériel permettant le déploiement d'une Communication Alternative Améliorée (CAA), sont rendus possible grâce à des fonds réunis par Envoludia via des actions de mécénat.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

- Nous constatons un nombre accru de déménagements au cours de l'année, dont certains en banlieue pour un logement plus grand.
- Certains frais ne sont pas couverts par nos financeurs :
 - > les besoins spécifiques pour les enfants en situation de handicap : installations spécifiques, matériel spécialisé pour les repas et les activités
 - > le déploiement des projets transversaux comme le projet Bucco et Communication financés par le mécénat
- Les locaux actuels sont vétustes et non adaptés à l'accueil des enfants non marchands.

Perspectives d'évolution :

- Des nouveaux locaux permettraient :
 - > la création d'une section « bébés », ce qui stabiliserait l'effectif des enfants
 - > l'accueil adapté d'enfants non marchands
 - > un environnement plus accueillant
 - > de meilleures conditions de travail
- Pérenniser les financements par le mécénat.

5 L'éducation thérapeutique, fondement du projet

Le projet des établissements petite enfance d'Envoludia porte la conviction que « ce qui est indispensable aux uns est utile à tous ». En effet, c'est un projet qui s'articule autour de la question du vivre et du grandir ensemble de par l'accueil structurel de 15 à 30% d'enfants en situation de handicap neuromoteur au sein du collectif d'enfants.

L'ensemble de ces établissements déploient un accompagnement des enfants en situation de handicap basé, depuis quarante ans, sur l'éducation thérapeutique. Une approche précoce et singulière de l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et de sa famille qui permet, aujourd'hui, aux équipes de placer le « Care » au cœur de l'accompagnement quotidien proposé à l'ensemble des enfants accueillis et leurs familles. L'éducation thérapeutique et le « Care » forment ainsi un environnement cohérent qui s'incarne à travers la stimulation basale, la communication alternative augmentée, l'accompagnement bucco-facial et le mouvement dans la vie quotidienne.

5.1 L'éducation thérapeutique

L'ensemble des EAJE d'Envoludia déploient un accompagnement qui repose sur l'éducation thérapeutique. Cette approche place l'enfant et sa famille au cœur de l'accompagnement pluridisciplinaire proposé par l'équipe et au centre du travail de partenariat avec l'ensemble des intervenants.

Cette approche qui, à l'origine, s'adressait aux seuls enfants infirmes moteur-cérébraux, nous permet aujourd'hui un accompagnement au plus près des besoins de chaque enfant. L'éducation thérapeutique repose sur :

- Un travail d'écoute des besoins et des attentes de l'enfant et de sa famille.
- Une mobilisation des compétences pluridisciplinaires pour une action de prévention et de dépistage des situations à risques.
- Une précocité dans la proposition et la mise en place des accompagnements éducatifs et thérapeutiques, lorsque ces derniers s'avèrent nécessaires.
- Une grande adaptabilité dans la mobilisation des ressources internes comme externes.

Le Pr Tardieu, neurologue, et Mr Le Métayer, kinésithérapeute, ont œuvré dans les années 1970 pour une rééducation précoce des enfants infirmes moteur-cérébraux et leur inclusion dans les lieux petite enfance. Depuis, les neurosciences ont confirmé combien les premières années de vie sont cruciales pour valoriser au maximum la plasticité cérébrale de tous les enfants, et en particulier ceux en situation de handicap. En effet, la plasticité cérébrale permet aux rééducateurs de proposer à l'enfant compensations et manières d'agir autrement.

Afin que les compétences et les compensations, que ces enfants développent en rééducation, puissent se transférer de manière précoce et cohérente dans l'ensemble de leur quotidien, à la maison comme dans le lieu d'accueil, l'enfant a besoin de répétition avec tous les adultes qui l'accompagnent :

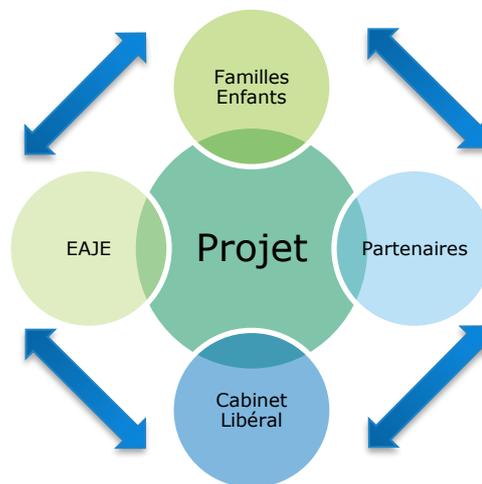
- Pour que les schémas neuronaux se modifiant, la commande volontaire vienne compenser le réflexe ou la commande défailants.
- Pour pouvoir exercer ses nouvelles compétences dans une variété de situations dans sa vie de tous les jours, avec et parmi les autres.
- Pour comprendre à quoi ces nouvelles compétences peuvent lui être utiles.

Projet d'établissement Halte-Garderie Trotte-Lapins

Cette approche suppose :

- La coordination d'une réflexion transdisciplinaire, entre la famille et les professionnels éducatifs, thérapeutiques et médicaux.
- La coordination d'un accompagnement quotidien pluridisciplinaire porté par les professionnels de l'équipe, en lien avec tous les intervenants auprès de l'enfant et cohérent avec le projet personnalisé élaboré avec la famille.
- Le renforcement des compétences individuelles de l'enfant.
- Le développement des moyens de compensation et d'adaptations dont l'enfant a besoin.
- Un accompagnement des familles dans leur expérience singulière de jeunes parents d'un enfant en situation de handicap.

Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais d'une réelle interaction entre la famille, les professionnels de l'EAJE, les rééducateurs du cabinet et les partenaires, autour et avec l'enfant en situation de handicap :



L'éducation thérapeutique a progressivement permis aux équipes d'élargir à tous la préoccupation de placer l'enfant et sa famille au cœur du dispositif d'accompagnement ; Envoludia porte aujourd'hui un accompagnement basé sur cette conviction que « ce qui est indispensable aux uns est utile à tous ». Cette nécessité prend la forme aujourd'hui d'un « prendre soin » de l'enfant et de sa famille dans chacune des dimensions de l'accueil



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats : L'éducation thérapeutique est déjà bien ancrée à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins. Notre organisation permet de multiples temps de transdisciplinarité favorisant la mise en place de celle-ci.

Perspectives d'évolution :

- Permettre à l'équipe éducative d'assister plus souvent aux séances de rééducation afin de mieux accompagner les enfants sur les différents temps de la journée.
- Permettre que l'éducation thérapeutique puisse se déployer dans le jardin.

Objectif général : Renforcer le déploiement de l'éducation thérapeutique au sein de la halte-garderie.

5.2 Le « Care »

Le « Care » poursuit ces objectifs de mise en lumière et d'étayage des potentiels de l'enfant et de sa famille, rendus vulnérables pendant ses « 1000 premiers jours » qui forment un temps singulier de rencontre et de découverte.

En effet, la pédagogie du « Care » permet aux professionnels de prendre en compte la vulnérabilité et la dépendance des enfants et de leurs familles. Elle repose sur 4 composantes :

- Etre attentionné
- Etre enclin à détecter le besoin des autres et avoir la volonté/responsabilité d'y répondre
- Avoir les compétences pour répondre à ces besoins
- Prendre en compte les sentiments des autres (empathie)

Ces quatre composantes sont en permanence nécessaires au bon accompagnement de l'enfant et de sa famille ; parce qu'elles permettent le respect de l'autre malgré sa vulnérabilité, la prise en compte de sa singularité au sein du collectif et ainsi soutiennent le déploiement de son potentiel dans chacune des situations de vie qui constituent son quotidien : aussi bien dans les temps individuels que collectifs, dans les temps d'éveil, de soin, ou de nursing.

Déployée depuis 40 ans, cette culture de la bienveillance suppose pour les équipes :

- Une réflexion collective sur l'effort cognitif nécessaire à chacun pour maintenir vivant et dynamique le va-et-vient « multitâche » et incontournable entre l'attention singulière portée à l'enfant et celle portée au groupe.
- Une prise en compte de la dimension corporelle dans l'accomplissement du travail qui peut exiger un contact intime, un toucher corps à corps.
- Une reconnaissance des compétences sociales nécessaires à la dimension relationnelle afin que chaque personne puisse jouer adéquatement son rôle : capacité d'éviter de l'embarras pour soi ou pour autrui ; capacité de garder l'équilibre de l'interaction. Les compétences relationnelles doivent être présentes dans l'interaction avec les enfants comme avec les familles



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

- La bienveillance et l'empathie sont des valeurs portées par l'ensemble des professionnelles de la Halte-Garderie des Trotte-Lapins.
- Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants nécessitant un accompagnement individuel pendant le repas et les activités.

Perspectives d'évolution :

Dans l'idéal, un renfort de professionnelle permettrait de pouvoir renforcer le « care » auprès des enfants de plus en plus dépendants. Nous cherchons en permanence des solutions pour permettre un accueil de grande qualité en prenant soin de chaque enfant individuellement au sein du collectif. Comment préserver les professionnelles devant cette charge mentale élevée.

Objectifs généraux :

- **Mieux répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.**
- **Eviter l'usure des professionnelles pour développer au mieux le Care.**

5.3 La stimulation basale

L'approche de la Stimulation Basale vise à favoriser l'évolution des personnes en grande dépendance, notamment dans le champ du polyhandicap : elle permet une meilleure compréhension de leur fonctionnement, en partant de leurs ressources personnelles et en tenant compte de leurs besoins particuliers.

Dans les EAJE d'Envoludia, l'ensemble des professionnels utilisent la Stimulation Basale dans l'accompagnement de tous les enfants et dans chacune des dimensions de l'accueil : les activités de communication, de mouvements et de perception ; ces accompagnements sont individuellement adaptés et sont intégrés dans tous les temps de vie quotidienne, d'activités ou dans le cadre de groupes plus spécifiques.

Cet accompagnement suppose :

- Une connaissance des bases de la communication non-verbale et corporelle.
- Une compréhension et une identification des besoins, des attentes, des compétences et des difficultés des enfants dépendants.
- Une construction pluridisciplinaire des objectifs et des moyens d'accompagnement ou de soin, à orientation « basale »



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat :

- Seulement deux professionnelles sont formées à la stimulation basale.

Perspective d'évolution :

- Généralisation de la formation à la stimulation basale pour l'équipe éducative et thérapeutique.

Objectif général :

- **Que tous les enfants puissent bénéficier de cette approche par toutes les professionnelles de l'équipe.**

5.4 La Communication Alternative Améliorée

La Communication Alternative Améliorée (CAA) consiste en l'ensemble des moyens humains et matériels proposé à l'enfant afin de soutenir chaque jour ses capacités de compréhension et lui permettre de s'exprimer dans tous ses contextes de vie. Les enfants en situation de handicap que nous accueillons présentent fréquemment des troubles de la communication, de la parole et du langage importants. Habituellement proposée aux enfants en situation de handicap, la CAA peut aussi profiter aux autres enfants ; en effet, pour certains, entrer dans un langage oral est plus complexe ou prend plus de temps.

L'originalité de ce dispositif consiste à déployer toute la journée, dans tout l'EAJE, parmi tous les professionnels et les enfants, ces outils d'aide à la communication. Les enfants sont dans un bain de langage, qui forme autant de ponts pour aller vers le langage simple, puis les histoires, les chansons et surtout aller vers les autres enfants !

Cet accompagnement suppose :

- Un partage régulier de l'axe CAA des projets personnalisés des enfants suivis en orthophonie
- La formation des professionnels à l'utilisation de la CAA et l'augmentation progressive du vocabulaire connu et utilisé
- Une intégration dans le quotidien du vocabulaire signé à travers les histoires, chansons, comptines, qui sont ainsi traduits en langage alternatif
- Un travail régulier sur les supports et leur présentation (pictogrammes, Tableau de Langage Assisté (TLA)...)
- Un accompagnement de toutes les familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison : affichages, temps d'information, temps de formation



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

Le projet CAA est déjà bien déployé à la halte-garderie et au cabinet. Les professionnelles signent systématiquement dans le quotidien des enfants et adaptent leur posture aux compétences et difficultés de communication de chaque enfant. L'affichage des pictogrammes et photos dans les différents espaces est régulièrement questionnée et renouvelée. Les enfants peuvent bénéficier selon leurs besoins d'outils personnalisés de communication en accord avec les parents. Afin de sensibiliser et former les parents, nous mettons à disposition un affichage hebdomadaire d'un signe à leur intention. Il existe un temps dédié à la formation des professionnelles aux signes du Makaton lors de la réunion pluridisciplinaire hebdomadaire. Le comité de pilotage se réunit une fois par mois.

Perspectives d'évolution :

- Pérenniser le déploiement au vu du turn-over des professionnelles
- Proposer d'autres temps de formation aux parents à la CAA
- Développer la communication via les tablettes numériques

Objectifs généraux :

- Former systématiquement les nouveaux professionnels
- Mettre en place des ateliers de formation au Makaton avec les parents et les enfants
- Mettre en place d'autres modes de CAA que le Makaton

5.5 L'accompagnement bucco-facial

L'accompagnement bucco-facial consiste, à l'origine, en une attention particulière portée lors des repas à chaque enfant en situation de handicap, notamment par des guidages adaptés à sa motricité afin d'éviter les fausses routes. Aujourd'hui, déployé pour l'ensemble des enfants accueillis, cet accompagnement mobilise des moyens humains et matériels pour permettre des repas :

- En sécurité et de manière confortable (installation, ambiance sonore et visuelle)
- Dans le respect des besoins individuels (textures, communication...)
- Dans un soutien de l'indépendance (capacité à faire seul) et de l'autonomie (capacité à choisir).

Cet accompagnement suppose :

- Une anticipation des plans de tables, et de l'accompagnement par les professionnels.
- Une réflexion commune afin d'organiser l'espace du repas, pour préserver un espace pour les repas en individuel, tout en prenant en compte les besoins d'accompagnement des enfants aux différentes tablées.
- Un travail avec l'agent de service pour limiter les allers et venues et le niveau sonore lors du service à table.
- Un travail continu de formation et d'accompagnement quotidien pour permettre aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires à l'alimentation des enfants présentant d'importantes difficultés bucco-faciales.
- Un accompagnement de toutes les familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison : temps de repas partagés, temps d'information, temps de formation.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

Le projet Bucco est déjà bien ancré et concerne tous les enfants accueillis. Ce projet englobe les temps d'avant, pendant et après le repas. Pendant l'adaptation, un temps privilégié est proposé aux parents par la référente éducative autour du repas.

Pour tous les enfants en situation de handicap, un bilan bucco-facial par l'expert est systématiquement demandé avant de pouvoir accueillir l'enfant au repas. Les besoins de textures alimentaires, de guidages adaptés, d'installation, d'outils personnalisés, sont sujets de réflexion en amont en équipe et inscrits dans une fiche personnalisée de repas. Avant de pouvoir accompagner un enfant en situation de handicap pendant le repas, la professionnelle doit être formée.

Le comité de pilotage se réunit une fois par mois.

Perspectives d'évolution :

- Améliorer l'installation des professionnelles pendant le repas.
- Rendre accessible les lieux de repas à tous les enfants sans avoir besoin de les porter.

Objectif général :

- **Permettre à tous les enfants de bénéficier d'un temps de repas de qualité, adapté à leurs besoins et avec leurs pairs.**

5.6 Le mouvement dans la vie quotidienne

Le mouvement dans la vie quotidienne consiste, à l'origine, à proposer aux enfants en situation de handicap des situations motrices tout au long de la journée afin qu'ils puissent vivre des expériences variées et se découvrir de nouvelles compétences. En effet, le mouvement est un enjeu fort de l'accompagnement précoce de ces enfants dont les troubles moteurs sont d'ampleur et d'expression diverses. Elargi à l'ensemble des enfants accueillis, l'accompagnement du mouvement dans la vie quotidienne repose sur un environnement adapté pour permettre à tous les enfants de vivre leur motricité spontanée, sur des portages et des guidages ajustés à chacun, un éveil moteur quotidien :

- en sécurité et de manière confortable
- dans le respect des besoins individuels
- dans un soutien de l'indépendance et de l'autonomie.

Cet accompagnement suppose :

- du matériel pour des installations adaptées à chaque enfant et aux différentes situations vécues dans la journée
- une réflexion commune afin d'organiser l'espace de vie, pour :
 - o préserver un espace sécurisé et fonctionnel pour tous et chacun, au sein du collectif
 - o proposer aux enfants en situation de handicap une variété d'installations : à table, au sol, ou encore debout ; en installation statique ou pour le déplacement. Et ce, en préservant au maximum les professionnels des troubles musculo-squelettiques
- un travail de formation et d'accompagnement quotidien pour permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances sur l'organisation motrice (compréhension des troubles moteurs, anticipation des risques orthopédiques), et les compétences nécessaires à l'éducation motrice précoce utilisant l'activité propre de l'enfant (précision des guidages moteurs)
- un accompagnement des familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison

Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats : Favoriser les expériences motrices est un atout majeur de l'accueil à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins. L'équipe éducative propose des activités motrices très diverses, en fonction des besoins et des désirs des enfants. Lorsque la psychomotricienne et l'ergothérapeute sont présentes auprès des enfants, elles les accompagnent dans leurs explorations motrices. La kinésithérapeute intervient ponctuellement dans la salle auprès des enfants en situation de handicap. Une activité motrice hebdomadaire est proposée aux enfants par une professionnelle de l'équipe éducative, la kinésithérapeute et la psychomotricienne. Les professionnelles ont une vigilance quant aux installations des enfants et en particulier les enfants en situation de handicap. Des temps de manutention et de portage mensuels sont planifiés par l'ergothérapeute et la psychomotricienne.

Perspectives d'évolution : Participation ponctuelle des professionnelles de l'équipe éducative aux séances individuelles des thérapeutes.

Objectifs généraux :

- **Affiner l'accompagnement des enfants dans leurs mouvements dans la vie quotidienne**
- **Permettre à tous les professionnelles d'être à l'aise dans le portage et le déplacement de tous les enfants**

6 Le projet pédagogique

6.1 Les prestations proposées

6.1.1 Les modalités d'accueil

Suite à la formation sur la familiarisation de Novembre 2020, nous pratiquons ce nouveau processus d'adaptation depuis janvier 2021. Nous ferons un premier bilan à l'une de nos journées pédagogique de l'été 2021.

La familiarisation, c'est l'adaptation de l'enfant à la halte-garderie en présence du parent sans séparation la première semaine. L'objectif principal est d'augmenter la sécurité affective de l'enfant par la présence de son parent sur plusieurs jours sans séparation. Ceci va permettre à l'enfant d'aller à la rencontre de son environnement et de l'autre.

L'enfant et son parent sont accueillis par une professionnelle nommée référente. C'est elle qui sera auprès de l'enfant pendant toute la période d'adaptation et pendant les moments « clefs » de la journée de l'enfant.

Le temps passé entre le parent et la référente permet au parent de faire connaissance avec l'équipe, de créer du lien avec la référente et à l'enfant de percevoir une harmonie entre son parent et la référente.

Cette période de familiarisation est prévue sur 2 semaines. Mais en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille, elle peut être réduite ou augmentée.

Le modèle utilisé précédemment (cf. annexe 3) peut être proposé à la demande des parents.

Ce qui est important pour l'enfant :

- être sécurisée
- se sentir en confiance
- identifier sa référente ou une personne ressource

Les grandes valeurs de l'équipe :

- s'adapter au rythme de l'enfant et de sa famille, en modifiant éventuellement le rythme de la familiarisation
- inviter le parent à rester le temps que lui-même et l'enfant en aient besoin
- pour les premiers repas et les premières siestes : accompagnement de l'enfant uniquement par la référente de l'enfant, détachée du groupe
- seuls les enfants accueillis sur une journée entière bénéficient d'une adaptation au repas et à la sieste
- être attentif.ve aux réactions de l'enfant lors de la séparation, verbaliser, contenir
- utiliser les outils visuels pour aider l'enfant à se repérer dans le temps

6.1.2 L'accompagnement au quotidien

6.1.2.1 L'accueil matin et soir

Deux grandes valeurs à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins sont un accueil chaleureux par l'équipe ainsi qu'une disponibilité psychique des professionnelles.

Aussi bien le matin que le soir, une professionnelle est dédiée aux transmissions avec les familles, et une autre est disponible pour le groupe ou pour aider un enfant en individuel à la séparation.

Lors des transmissions de fin de journée, l'équipe raconte les activités faites par l'enfant, son vécu et les anecdotes de la journée. Elle fait particulièrement attention à employer une communication positive, sans aucun jugement.

L'équipe se questionne en permanence sur les éléments à transmettre, quand, comment, et à qui.

6.1.2.2 L'alimentation

C'est en équipe pluridisciplinaire qu'est réfléchi un accompagnement individuel et collectif de qualité, avec le respect des besoins et désirs de chaque enfant, pour un repas dans des conditions agréables. En effet, une réflexion, en début d'année scolaire est amorcée en équipe pour penser à l'aménagement de l'espace, aux différentes installations nécessaires à chaque enfant (ailettes, cale-pieds, taille des chaises et tables), au matériel utilisé (couverts, verres, assiettes). Une réévaluation est faite au fil de l'année, en fonction des besoins évolutifs de chaque enfant. Des fiches repas sont réalisées pour chaque enfant en situation de handicap. Afin de modérer le volume sonore et la stimulation visuelle, les enfants déjeunent en deux services. Les professionnelles sont attentives à limiter leurs déplacements.

Nous sommes attentives aux repères visuels (plan de table avec photo des enfants et professionnelles), verbaux (chanson rituelle avant les repas). Le place de l'enfant est fixe et indiquée à l'aide d'une photo sur le dossier de la chaise.

Nous veillons au respect du développement de l'enfant dans différents domaines :

- les étapes de la **sensorialité** (autoriser le toucher des aliments, adapter les textures à chaque enfant, verbaliser ce qu'ils mangent ...)
- **l'autonomie**, en favorisant le choix (proposer de mettre tel ou tel aliment sur le plateau, terminer le repas à son rythme, participer au débarrassage...)
- **la communication** (utiliser des pictogrammes et signes du makaton au besoin de chacun, des photos)
- **le rythme** (respecter un temps de repos avant le repas si nécessaire : si l'enfant dort au moment du repas, nous lui proposons de manger à son réveil ; proposer un temps de « défouloir » après le repas...)

Le plaisir et la découverte du repas par les différents sens sont recherchés lors de nos accompagnements aux repas.

Le respect de la culture familiale est important à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins.

6.1.2.3 Le sommeil

Avant que l'enfant ne soit accueilli, l'équipe éducative réfléchit avec les parents pour le choix du lieu de sieste (sous la mezzanine, dans la chambre ou sur la salle) et du lit (matelas au sol, lit à barreaux en hauteur, lit bas), selon les besoins et habitudes de l'enfant. Les parents nous communiquent également les rituels d'endormissement mis en place au domicile (tétine, doudou, endormissement à bras ...). Ces rituels sont ainsi respectés par l'ensemble de l'équipe. Par exemple, si un enfant s'endort dans les bras au domicile, il sera endormi dans les bras à la halte-garderie, dans un premier temps. L'évolution se fera toujours en accord avec les parents.

Des repères ont été pensés à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins afin d'accompagner les enfants, avant, pendant et après la sieste : extinction des lumières de façon progressive, verbalisation, accompagnement individuel pour celle et ceux qui le souhaitent, rituel de la « main » (outil de repère dans les temps de la journée) ... Ces repères apportent une sécurité affective et psychique et garantissent un sommeil de qualité.

L'enfant est acteur, Il peut prendre ses objets transitionnels, ou autre jeux de la crèche qui le rassurent (livres, jeux ...). Il peut aller dans son lit, seul, ou pas, à différents moments de la journée. Dormir n'est pas obligatoire, l'enfant est invité à se reposer dans son lit. C'est son choix.

Une professionnelle est toujours dans la salle de vie pour accueillir les enfants réveillés.

6.1.2.4 Les soins quotidiens

1/ Les changes

Afin de favoriser un accueil de qualité, les parents sont invités à changer la couche de leur enfant à l'arrivée si besoin, dans la salle de bain. Plusieurs temps de change sont prédéfinis dans la journée et systématiquement en cas de selles et à la demande de l'enfant.

Pour le respect de l'intimité, un seul enfant est changé à la fois dans la salle de bain, 2 avec l'autorisation des enfants, et en respectant l'intimité de chacun, sur le plan de change ou debout. Le pot ou les toilettes sont proposés à l'enfant, en fonction de la demande des parents, de l'enfant et de son développement.

L'autonomie de l'enfant est favorisée ; et l'enfant est acteur. L'enfant peut choisir la professionnelle qui fera le change dans la mesure du possible.

Avant de sortir de la salle de bain, la professionnelle propose à l'enfant de se laver les mains à l'eau et au savon.

2/ Prise de médicaments

Très peu de médicaments sont administrés à la halte-garderie. La plupart relève d'un protocole écrit validé par un des médecins des établissements d'accueil du jeune enfant d'Envoludia. Des règles strictes comme l'autorisation parentale, la prescription médicale, le médicament fermé et réservé à la structure sont appliquées.

Toute prise de médicament est tracée.

Dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé, des médicaments peuvent être administrés au quotidien.

L'ordonnance est conservée avec le traitement puis dans le dossier de l'enfant.

3/ Désobstruction Rhino Pharyngée(DRP)

Elle est effectuée selon l'observation du besoin de l'enfant ou à la demande du parent.

Quand l'enfant sait se moucher, les DRP s'arrêtent.

L'enfant est prévenu avant la DRP.

4/ Coiffure

Les professionnelles recoiffent les enfants si perte du chouchou ou si les cheveux tombent dans les yeux, à la demande de l'enfant ou pour son confort.

Les barrettes sont interdites.

5/ Habillage/Déshabillage

L'autonomie de l'enfant est favorisée, en fonction de ses capacités et sa volonté du moment.

Chaque enfant a une bannette avec sa photo pour permettre à l'enfant et aux professionnelles de retrouver rapidement les habits de chacun.

6/ Autre soin

Lors d'une chute, d'une morsure, d'une douleur exprimée par l'enfant, l'équipe verbalise les faits et l'expression des émotions.

Il est aussi très important pour l'équipe et pour l'enfant de prendre en compte sa douleur et de ne pas la minimiser.

6.1.3 L'éveil

6.1.3.1 Les activités

Dès l'arrivée de l'enfant, des jeux sont proposés sur le tapis et mis à leur disposition. L'interaction entre eux est observée et la place est laissée à l'imaginaire. L'adulte intervient uniquement dans le jeu à la demande de l'enfant : « enfant acteur ».

Des activités pour répondre aux besoins de grandir sont proposées tout au long de la journée. Un planning d'activités est réfléchi chaque mois par l'équipe selon 5 catégories :

- manipulation-sensoriel
- moteur
- construction
- graphisme
- symbolique

Les activités du jour sont proposées en concertation avec l'équipe présente et selon les besoins de l'enfant.

Les activités sont adaptées aux capacités et aux potentiels cognitifs et moteurs de l'enfant. Chaque temps est proposé aux enfants, ils s'en saisissent ou non.

Sont aussi proposés des activités en petits groupes avec des enfants bien définis, comme :

Le groupe musique : Ce temps est animé par une professionnelle de l'équipe éducative et un musicien. Le groupe a pour objectif une recherche de bien-être, une découverte de soi et des autres, le partage d'expérimentations dans une attention à soi et à l'autre, en utilisant la médiation du son et de la musique.

6.1.3.2 Les petits groupes

Des activités hebdomadaires sont menées par les thérapeutes, avec une ou deux professionnelles de l'équipe éducative. Ces activités se déroulent dans un des espaces de la halte-garderie, tous les enfants peuvent y participer, avec toujours un ou plusieurs enfants en situation de handicap. Cela permet de faire vivre l'éducation thérapeutique avec un transfert de connaissances et de pratiques entre l'équipe thérapeutique et éducative.

L'activité motrice : co-animée par la kinésithérapeute, la psychomotricienne et un membre de l'équipe éducative. Cette activité permet d'offrir aux enfants des expériences sensorielles et motrices. Pour les enfants en situation du handicap, l'effet de groupe peut leur permettre des expérimentations qu'ils ne s'autoriseraient pas à faire en séance individuelle.

L'activité peinture : co-animée par l'ergothérapeute et un membre de l'équipe éducative. Les objectifs sont très différents selon les âges et compétences des enfants. Cette activité permet de travailler la motricité fine autour des textures, des traces, sans oublier la notion de plaisir.

L'activité préscolaire : co-animée par l'ergothérapeute et un membre de l'équipe éducative. Cette activité est proposée en priorité aux plus grands, afin qu'ils puissent réaliser des activités préscolaires avant d'entrer en école maternelle. Les plus jeunes peuvent y participer si l'activité est adaptable à leur âge.

L'activité Snoezelen : co-animée par la psychomotricienne et un membre de l'équipe éducative. Cette activité est proposée par groupe de 3 enfants dans une salle du cabinet thérapeutique aménagée en espace Snoezelen. La démarche Snoezelen consiste à proposer un environnement qui offre des sollicitations sensorielles, et qui génèrent du plaisir et de la détente. Le cadre est contenant et sécurisant, permettant la construction d'une sécurité psychocorporelle.

Ensuite, des **groupes thérapeutiques** sont proposées. Les groupes thérapeutiques sont des groupes fermés, avec des objectifs spécifiques pour chaque enfant, définis en équipe pluridisciplinaire et avec les parents lors des projets personnalisés. Ils sont enrichis par le regard transdisciplinaire et le transfert des compétences professionnelles. La mixité entre les enfants du quartier et en situation de handicap, est au cœur de nos projets de groupe. Ils permettent aux enfants de déployer des compétences et d'acquérir une confiance en leurs capacités au sein d'un petit groupe.

Groupe Histoires signées : Il est co-animé par une professionnelle de l'équipe éducative et par l'orthophoniste. Il a pour but de renforcer le déploiement de la communication alternative par l'ensemble des enfants, par le média du livre et des pictogrammes. Ceci est renforcé par un apprentissage des mots en Makaton.

Groupe oralité : Ce groupe est animé par plusieurs thérapeutes (orthophoniste, psychomotricienne et ergothérapeute). L'objectif est de travailler sur la perception (sensitive et sensorielle) et l'exploration bucco-faciale. Ce groupe permet également aux enfants du quartier de mieux appréhender le handicap, d'avoir un temps individuel avec l'adulte et de créer du lien entre enfants.

6.1.4 Le type d'accueil proposé

L'établissement est ouvert de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi et propose les plages horaires d'accueil suivantes :

8h30-11h30	8h30-14h00	14h00-17h30	9h00-17h00	8h30-17h30
Matinée	Grande matinée	Après-midi	Petite Journée	Grande journée

Ces plages horaires permettent d'adapter le temps d'accueil de chaque enfant selon ses besoins. Ils sont précisés dans le contrat d'accueil et doivent être respectés.

Pour les enfants en situation de handicap, la petite journée consiste à les accueillir de 8h30 à 15h30.

6.1.5 Organisation de la journée

Tout au long de la journée dans la vie de l'enfant et à la halte-garderie, il y a des moments-clés qui sont constitués de repères humains, spatiaux et temporels. Ils participent à l'épanouissement et à la sérénité des enfants au cours de la journée.

⇒ Cf annexe 4 : déroulé d'une journée



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

De part une observation affinée de tous les professionnelles, chacun répond au mieux aux besoins et demandes des enfants. L'équipe se questionne en permanence et réajuste sa prise en charge de chaque enfant.

La familiarisation se met progressivement en place et semble satisfaire enfants, parents et professionnelles.

L'organisation de la journée réfléchi en équipe permet aux professionnelles de donner toujours les mêmes repères temporels aux enfants. Les temps de transition sont parfois source d'agitation.

Perspective d'évolution :

Réfléchir en équipe sur les temps de transition, continuer à s'ajuster aux besoins de chaque enfant.

Objectifs généraux :

- Maitriser les temps de transition pour sécuriser l'enfant et le groupe sur tous les temps de la journée.
- Evaluer la pertinence de la mise en place de la familiarisation.

6.2 La participation des familles

6.2.1 La place des familles au sein de l'EAJE

Les familles ont une place centrale au sein de notre EAJE. La création d'un lien de confiance mutuelle entre les parents et les professionnels est fondamentale. Au cours de l'année plusieurs événements sont proposés afin de renforcer cette confiance et ce regard partagé.

Quelques semaines après la reprise suite aux congés d'été, a lieu une **réunion de rentrée** afin de pouvoir présenter le projet de la halte-garderie des Trotte-Lapins aux familles.

En novembre, l'équipe invite les familles à **une matinée portes-ouvertes**. Les parents semblent apprécier ce temps d'échanges et de partages d'activités entre parents, enfants, et professionnelles.

Trois moments conviviaux sont proposés chaque année ; **la fête de l'hiver, le carnaval et la fête de fin d'année scolaire**. Les parents participent à des activités avec les enfants et les professionnelles. Un temps de regroupement autour des chansons signées et un buffet participatif clôture ces temps de partage entre familles et professionnelles. A l'occasion de la fête de fin d'année scolaire, nous profitons de l'usage du jardin avec des jeux adaptés aux enfants.

Un **goûter d'anniversaire** est proposé aux parents et à la fratrie afin de pouvoir fêter l'anniversaire de l'enfant à la halte-garderie pendant un temps de goûter.

Enfin, chaque année dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance l'équipe organise une **journée à thème**, en présence des parents lors des activités.

6.2.2 L'accompagnement par les professionnelles

L'accompagnement des familles est une préoccupation quotidienne de l'équipe pluridisciplinaire. Les professionnelles sont très à l'écoute des demandes et des préoccupations des familles.

A la demande de l'équipe ou des familles, des **temps de rencontre** autour du projet de l'enfant sont organisés **entre les parents et le référent éducatif de l'enfant**. Ces temps peuvent également être l'occasion de soutenir la parentalité et de répondre aux questionnements divers. Suivant les thématiques abordées, un ou plusieurs professionnelles peuvent y être associés : responsable d'établissement, psychologue, coordinatrice d'éducation thérapeutique. Les entretiens sont toujours réfléchies en équipe.

Pour les familles d'enfants en situation de handicap, se rajoutent des **rencontres Projet familles**. Lors de ces rencontres avec les parents, sont présentes : les thérapeutes qui suivent l'enfant, la référente éducative, la coordinatrice d'éducation thérapeutique et la psychologue. Ce temps a pour objectifs de partager les observations des parents et des professionnelles sur l'évolution de l'enfant et de réaliser le projet thérapeutique et éducatif.

La coordinatrice d'éducation thérapeutique est amenée à rencontrer régulièrement les parents des enfants en situation de handicap pour la co-construction et le déploiement du projet et les accompagner dans leurs démarches administratives en lien avec la situation de leur enfant.

Pendant la période d'adaptation de l'enfant, la **psychologue** propose systématiquement un rendez-vous aux parents. Celui-ci a pour but de décrire ses missions, de pouvoir échanger avec les parents et de construire un premier lien. D'autres rendez-vous sont par la suite possible à sa demande, à celle des parents ou de l'équipe.

Le **Café parents** est hebdomadaire et co-animé par la psychologue et une éducatrice de jeunes enfants. Les quatre objectifs du café parents sont:

- Favoriser la création et le maintien de liens entre les familles de la halte-garderie
- Soutenir la parentalité et ainsi participer à la prévention précoce
- Renforcer les bénéfices de la mixité en permettant aux parents de se familiariser avec les ressemblances et les différences entre les enfants de la halte (âge, handicap, genre, culture)
- Permettre la participation, la coopération et l'investissement des parents au sein de la halte

6.2.3 Un projet personnalisé co-construit

6.2.3.1 Son élaboration

A la Halte-Garderie des Trotte-Lapins, l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap commence lorsque les parents contactent notre structure.

Lors des différents rendez-vous d'admission (CET, Médecin et RE), le projet se construit dans un premier temps par un échange sur les besoins spécifiques de l'enfant et les attentes des parents, à la fois éducatives et thérapeutiques.

Après l'admission, le recueil des observations de l'équipe éducative et des thérapeutes salariés (psychomotricienne, ergothérapeute et psychologue), et les bilans des thérapeutes du cabinet libéral, permettent dans un deuxième temps d'échanger sur les besoins de l'enfant avec les parents.

Ces observations sont également partagées entre les professionnelles de l'équipe.

Enfin il y a la co-construction du projet avec les parents, la coordinatrice d'éducation thérapeutique, l'équipe thérapeutique et la référente éducative de l'enfant.

Dans le projet personnalisé, nous soulignons les compétences de l'enfant, ses difficultés et ses besoins, d'après les observations des parents et de l'équipe pluridisciplinaire. Les objectifs et les moyens mis en œuvre sont définis avec les parents. Le projet d'orientation s'élabore avec les parents au fur et à mesure du temps d'accueil de l'enfant.

6.2.3.2 Sa mise en œuvre

Favoriser la plasticité cérébrale par l'action précoce a une place fondamentale dans la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant à la Halte-Garderie des Trotte-Lapins, avec en fil rouge l'éducation thérapeutique.

Le déploiement du projet personnalisé, le plus précocement possible, se fait quotidiennement sur les différents temps qui rythment la journée à la halte-garderie, sur les groupes thérapeutiques et lors des séances thérapeutiques.

Les besoins de l'enfant évoluent au cours du temps. Les objectifs du projet personnalisé sont rediscutés et réajustés par l'équipe pluridisciplinaire et les parents.

La présence des thérapeutes sur la salle et la présence des éducatrices pendant les séances permettent d'observer l'enfant dans des contextes différents, ce qui enrichit et affine la connaissance de l'enfant.

Ces rencontres entre professionnelles permettent également le transfert de connaissances et de compétences réciproques au service du déploiement du projet personnalisé de l'enfant.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats :

L'accompagnement des familles est une préoccupation quotidienne de l'équipe pluridisciplinaire. Tout questionnement autour d'un enfant est repris en réunion d'équipe pluridisciplinaire. La mise en place du dispositif du projet global d'accompagnement est déjà bien avancée.

Perspectives d'évolution :

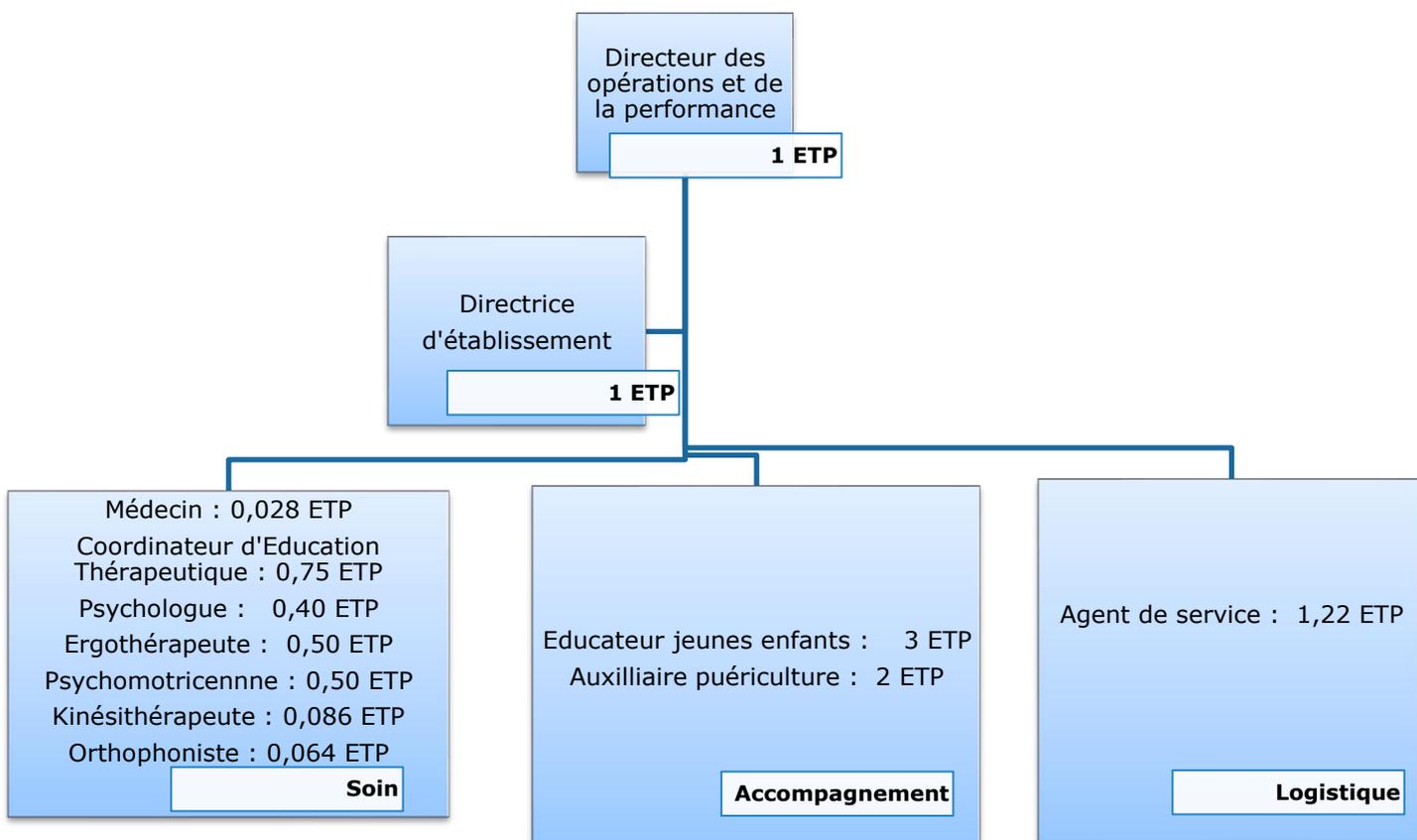
- Permettre aux professionnelles de l'équipe éducative d'assister aux séances thérapeutiques individuelles
 - Travailler la formalisation des objectifs évoqués lors des échanges entre les parents et l'équipe au moment de la rencontre Projet
 - Faire évoluer le Café parents vers plus de mixité (parents du quartier et parents d'enfants en situation de handicap)
- Poursuivre l'ouverture de la halte-garderie aux parents

Objectifs généraux :

- **Renforcer la place des parents dans la co-construction du projet personnalisé et au quotidien dans la prise en charge de leur enfant**
- **Offrir la possibilité à tous les parents d'un soutien à la parentalité en groupe**

6.3 Les professionnels

6.3.1 Organigramme



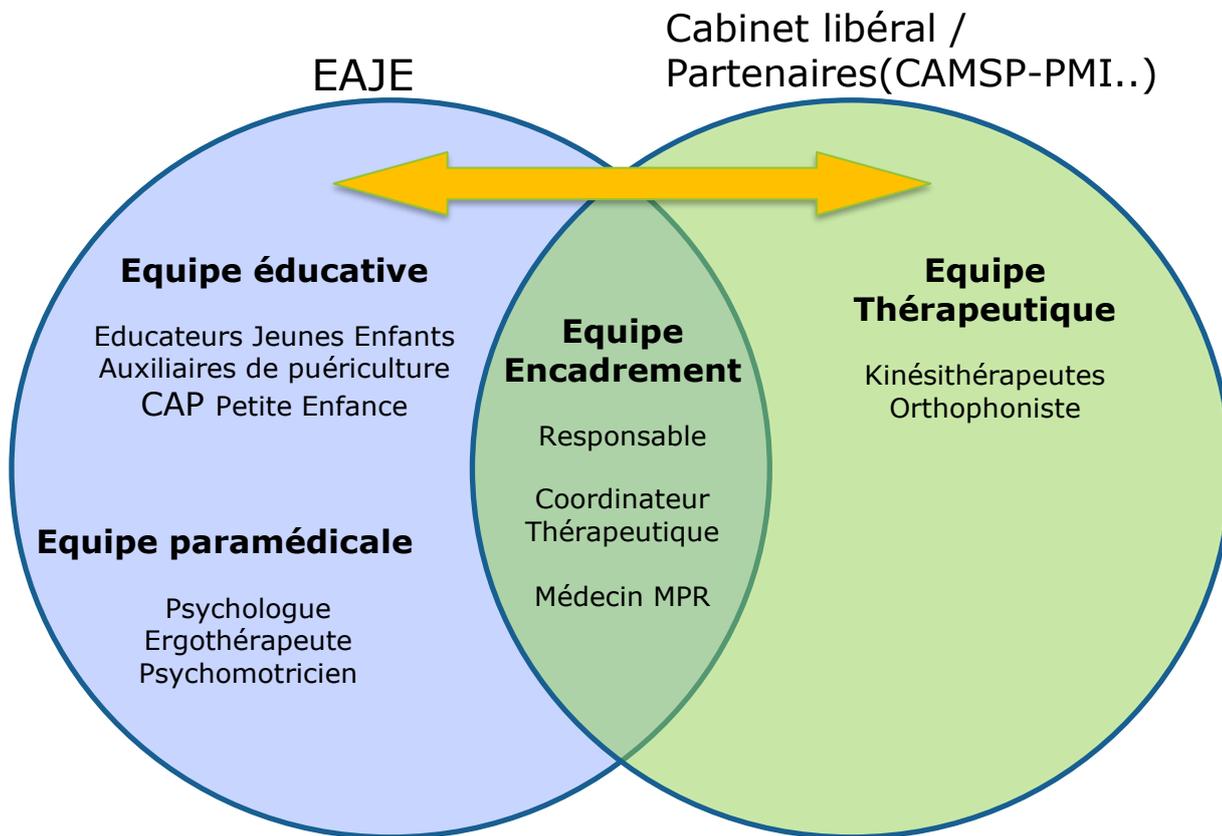
6.3.2 Les compétences professionnelles

Une équipe pluridisciplinaire est une équipe constituée de professionnels dont les missions spécifiques et complémentaires permettent une réflexion suffisamment globale sur le projet de l'enfant. Le partage des compétences est le résultat de la coordination et de l'animation d'un travail commun « décloisonnant » les professions et mettant en valeur les champs de compétences respectifs de chacun.

Pour préserver cette richesse, des sessions de formation communes sont régulièrement organisées au niveau d'Envoludia comme au niveau de l'EAJE. Pour faciliter l'articulation des champs professionnels éducatifs comme thérapeutiques, des fiches métiers ont été travaillées au niveau des EAJE de la Petite Enfance d'Envoludia et viennent encadrer les pratiques professionnelles.

De plus, par souci de cohérence et de qualité, des fiches « compétences », communes à l'ensemble des EAJE Petite Enfance d'Envoludia, ont été élaborées. Basées sur des notions de savoir, savoir-être et savoir-faire, elles garantissent un cap commun pour offrir une cohérence d'accueil et soutiennent une approche transdisciplinaire.

Enfin, le dispositif de la Halte-Garderie des Trotte-Lapins (lieu de socialisation avec cabinet thérapeutique adossé) associe les compétences de chacun dans une collaboration quotidienne étroite. Cette proximité favorise un échange transdisciplinaire de savoirs (un geste technique, une posture d'accompagnement...) afin de répondre quotidiennement aux besoins de chaque enfant.



6.3.3 Le travail d'équipe

⇒ CF annexe 5 : Fiches Travail Réunion, temps de réflexion

6.4 Les partenaires

6.4.1 Institutionnels

Pour tous les enfants, nous sommes en relation avec la mairie du 15^{ème} et quelques PMI. Nous orientons régulièrement les familles vers la maison verte du 15^{ème} que nous rencontrons ponctuellement. Nous souhaitons reprendre le projet « Livres » avec la bibliothèque du quartier.

Pour les enfants en situation de handicap, nos partenaires privilégiés sont les 2 CAMSP du secteur (Moulin vert et Brune).

Les hôpitaux référents sont souvent Necker ou Trousseau voire St Maurice.

Nous travaillons aussi avec les CMP, quelques SESSAD comme celui d'Envoludia et des structures spécialisées comme St Jean de Dieu situé à proximité.

Lorsque des enfants sont scolarisés à temps partiel, nous sommes régulièrement en lien avec les écoles.

La MDPH est aussi un de nos partenaires.

Dernièrement, la kinésithérapeute a intégré le réseau périnatal du 92.

6.4.2 Médicaux et para-médicaux

L'entrée en collectivité est validée par le médecin de ville pour les enfants du quartier.

Nous sommes régulièrement en relation avec les médecins, assistantes sociales ou psychologues des différentes structures nommées ci-dessus.

Pour les enfants qui ont un PAI, les médecins signataires sont une ressource pour nous.

Nos thérapeutes ont aussi régulièrement des contacts avec leur pair des différents établissements.

Une orthoprothésiste intervient 1 à 2 fois par mois au cabinet et ponctuellement un revendeur de matériel spécialisé.

6.4.3 Ancrage local

Nous sommes relativement bien identifiés par les PMI du secteur et les structures collectives à proximité.

La pertinence de notre dispositif est reconnue par les CAMSP et les hôpitaux qui nous adressent les enfants.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

Nous sommes depuis longtemps implantés dans le quartier et notre spécificité est bien connue des partenaires en lien avec le handicap, moins des familles du quartier. Le travail de lien avec tous les partenaires permet un travail de collaboration et de continuité de soins autour du déploiement du projet de chaque enfant. Il permet aussi d'être associé à l'accompagnement des familles vers l'orientation des enfants et de faire une passation de qualité.

Perspective d'évolution :

Poursuivre ce travail de lien et de connaissances du secteur et des instituts spécialisés

Objectifs généraux :

- Répondre au mieux aux demandes des familles tout en préservant la sécurité affective de l'enfant.
- Avoir une connaissance commune des besoins de l'enfant et de déployer le projet de façon cohérente.

7 Plan d'actions 2021-2026

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
					2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	
Objectif 1 : Affiner la personnalisation de l'accompagnement de l'enfant au quotidien	1	Développer la familiarisation	RE	Ratio familiarisation/adaptation	1 ^{er} trimestre 2022					
	2	<u>Sur le plan alimentaire :</u> Veiller à ce que chaque enfant soit hydraté tout au long de la journée	Equipe éduc	Nombre d'enfants qui s'hydratent en dehors des repas	X					
		Permettre à chaque enfant une installation adaptée à ses besoins	Ergo	Besoins en équipements adaptés à l'enfant		X				
		Permettre à l'enfant d'être autonome jusqu'à la fin du repas	Equipe éduc	Nombre d'enfants qui débarrassent son plateau repas	X					
		Permettre aux professionnel.les d'être en relation duelle avec l'enfant ou avec le groupe d'enfants dont il en a la responsabilité	Equipe éduc	Nombre de fois où la professionnelle quitte la table	X					
		Assurer la sécurité des professionnel.les pendant le repas et prévenir les troubles musculo-squelettiques	RE	Nombre de déclarations d'évènement indésirable	X					
		Pendant le temps de déjeuner, permettre aux enfants sur la salle de vie de bénéficier d'un accueil plus personnalisé	Equipe éduc	Nombre d'activités spécifiques aux enfants présents sur ce temps par semaine	X					

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Objectif 1 : Affiner la personnalisation de l'accompagnement de l'enfant au quotidien	Améliorer l'accompagnement à la sieste Permettre à chaque nouvelle professionnelle de connaître les habitudes de vie de l'enfant et son lieu de « repos »	Equipe éduc	Nombre de fiches sommeil individualisées créées		X			
	Permettre à chaque enfant d'avoir un espace sommeil déterminé en fonction de ses besoins	Equipe Educ	Aménagement d'un espace sommeil dans la salle de vie et nombre de places disponibles		X			
	Les soins Permettre aux enfants et aux professionnelles d'avoir du matériel adapté	RE/ Ergo	Aménagement de la salle de bains (déménagement)			X		
	Apprendre à l'enfant à bien se moucher et adapter la technique de la Désobstruction Rhino Pharyngée pour que celle-ci soit moins invasive	RE/ Kiné	Nombre d'enfants sachant souffler dans un mouchoir Nombre de DRP faites à la seringue et au sérum physiologique	2022				
Objectif n°2 : Faire vivre le projet Global d'Accompagnement	Déploiement du projet Bucco Associatif Permettre à chaque enfant en situation de handicap une installation et du matériel adaptés à ses besoins, afin de favoriser l'autonomie et l'inclusion	CET	Nombre d'installations et de matériels manquants		2022			

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Suite Objectif n°2 : Faire vivre le projet Global d'Accompagnement	Déploiement du projet Com Associatif : Inclure d'avantage les parents à l'apprentissage du Makaton	Référents com	Nombre de signes connus par les parents	X				
	Développement des supports visuels Picto-Photos/Images	CET	Nombre de supports disponibles		X			
	2 Affiner le projet personnalisé de l'enfant dans le domaine de la communication	Référents Com	Nombre de signes connus des enfants	X				
	Mettre en place d'autres modes de CAA que le Makaton	CET	Nombre d'enfants qui ont accès à un autre mode de communication que le Makaton					X
	Développer le projet numérique	Ergo	Nombre d'enfants qui ont accès à un projet numérique					X
	3	Stimulation basale Enrichir l'accompagnement des enfants en situation de handicap par une approche spécifique des professionnelles, dans la vie quotidienne, au fil de la journée.	RE	Nombre de professionnelles formées à la stimulation basale				X

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Suite Objectif n°2 : Faire vivre le projet Global d'Accompagnement	Le mouvement Affiner l'accompagnement des enfants dans leur mouvement de la vie quotidienne	CET	Nombre de séances de manutentions réalisées Nombre d'activité motrice	X				
	Permettre à tous les professionnelles d'être à l'aise dans le portage et le déplacement des enfants	CET	Nombre de séances supplémentaires de manutention	X				
	Déploiement du Projet Personnalisé de l'Enfant Permettre à l'équipe éducative d'affiner les prises en charge des enfants JE au sein du groupe	CET	Nombre de séances libérales suivies par une professionnelle Temps passé en individuel par jour avec chaque enfant	X				
	Poursuivre et développer le soutien à la parentalité	PSY/RE	Nombre de parents au Café-parent Nombre de Café-parents à thème Nombre de rendez-vous parents-professionnelles	X				
Objectif n°3 : Améliorer l'organisation du travail et veiller au bien-être des professionnel.les	1 Poursuite du maintien des règles d'organisation mises en place	RE	Nombre de points d'organisation abordés en réunion		X			
	2 Favorise le bien être des professionnelles	RE	Nombre d'arrêts de travail Turn over		X			

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Objectif n°4 : Adapter les locaux à la mise en œuvre du projet	Déménagement Avoir des locaux adaptés aux enfants non marchands et aux parents en fauteuil	RE	Nombre d'enfants portés pour accéder à la véranda Nombre de parents qui n'a pas accès à la salle de vie			X		
	1 Répondre à la demande des parents : plus de temps plein et accueil des enfants dès 2 mois et demi	RE	Nombre de demandes non honorées sur 1 an			X		
	Lutter/Améliorer contre la vétusté des lieux	RE	Nombre de déclaration de ticket de maintenance			X		
	Développer notre action éducative au sein du jardin pour mieux répondre aux besoins des enfants de se mouvoir plus librement	EJE	Nombre de sorties au jardin avec des enfants en situation de handicap			X		
Objectif n°5 : Développer le partenariat	1 Développer le partenariat avec les écoles d'auxiliaire de puériculture et d'éducatrice de jeunes enfants et développer l'accueil d'apprentis	RE	Nombre de stagiaires et d'apprentis accueillis Nombre de centres de formations connus des Trotte-Lapins		X			
	2 Développer, élargir, collaborer avec nos partenaires : PMI, Mairie du 15ème, Crèches du secteur... pour se faire connaître, répondre aux besoins plus précis des familles, et éviter des changements d'accueil en structure pour les enfants	RE	Nombre d'actions mises en place avec les partenaires			X		
	3 Reprendre le partenariat avec la bibliothèque	RE	Nombre d'actions mises en place		X			

Annexe 1 – Lexique

Handicap : limitation des possibilités (limitations d'activité et restrictions de participation) à laquelle on oppose un droit à compensation (prise en compte des besoins, des attentes et des choix de la personne ou de ses représentants, sans discrimination, pour lui permettre de faire face aux conséquences de son handicap dans sa vie quotidienne).

IMC : Infirmité Motrice Cérébrale. Elle est appelée maintenant Paralyse cérébrale.

Inclusion collective : procédé d'inclusion qui privilégie le fait de regrouper des enfants ayant les mêmes besoins pour faciliter leur inclusion dans un groupe élargi. Elle se distingue donc de l'inclusion individuelle en permettant d'autres jeux d'identifications et d'apprentissages, mais les deux modalités d'inclusion ne sont pas exclusives.

Mixité sociale : politique d'accueil qui vise le brassage et la diversité pour lutter contre la ségrégation et l'exclusion.

Paralyse cérébrale : Trouble permanent du développement du mouvement et de la posture, causé par des atteintes non progressives sur le cerveau durant la période périnatale.

Polyhandicap : handicap grave à expressions multiples limitant les possibilités d'autonomie et d'expression.

Socialisation : Processus au cours duquel un enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs du groupe auquel il appartient, et qui lui permet dans sa relation aux autres de construire son identité sociale.

Annexe 2 – Retro-planning

Projet d'établissement

Thèmes	Séances		Réajustement		
	petit groupe Mardi 16h30-17h30	Réunion pluri Mardi 17h45-19h00			
La construction du projet de l'enfant	Fait				
Le sommeil		27/10/2020	OK	En rose: projet éducatif	
L'alimentation		10/11/2020	OK		
Le soin		01/12/2020	OK		
L'éveil		15/12/2020	En cours		
L'accueil	22/12/2020		En cours		
Finalisation du projet éducatif / Point sur le Plan d'action à 5 ans		19/01/2021	16/02/2021	Et JP	
Le type d'accueil proposé	Fait			En vert: projet pédagogique	
Organisation de la journée	Fait				Et JP
Projets d'activités et Groupes	19/01/2020		OK		Et JP
Le travail d'équipe	23/02/2020				
L'accompagnement des familles par les professionnels		02/03/2021			
Les lieux d'expression des familles		02/03/2021			
Les partenaires médicaux et paramédicaux					
Ancrage local	23/03/2021				
					Equipe des cadres

Présentation du projet d'Etablissement

27/04/2021

Commission: 4/06/2021

Projet d'établissement Equipe des cadres

Pro	Thèmes	Séances		
		Pour le Mardi 15h30-16h30	Pour le Vendredi 11h00-12h00	
	Comité de pilotage constitué	09/11/2020		Plan d'action : Les professionnelles notent leurs idées sur le cahier de Transmissions et MS compilent dans un dossier
	Répartition du travail	01/12/2021		
Envoludia	Les missions portées par les TL			En Rose: Projet social
MS	Les TL ds leur environnement			
MS	Les caractéristiques territoriales			
MS	Les caractéristiques de la population accueillie			
AA	Les besoins et demandes des familles			
	Finalisation du projet Social		29/01/2021	Réajustement: Février/Mars 2021
MS	Organnigramme	Fait		En vert: Projet Pédagogique
MS GM	Les compétences professionnelles			
GM	Les partenaires Elargies			
	Finalisation du Plan d'action à 5 ans	30/03/2020		

Commission: 04/06/2021

Annexe 3 – Déroulé Adaptation

A QUEL MOMENT ?		DUREE	OBJECTIFS	SEPARATION
J1	RDV Parents, Professionnelle Enfant dans la salle de vie.	1h	Connaitre les besoins de l'enfant. Présenter la structure, son fonctionnement et les professionnel.les aux parents et à l'enfant. Observer la relation parent-enfant et la première rencontre avec le groupe.	Pas de séparation.
J2	Le temps du bonjour et un temps de jeu.	1h dont 15mn de transmissions	Présentation de l'enfant au groupe. Familiarisation avec le groupe.	Pas de séparation, sauf si demande spontanée de la famille(15mn maximum).
J3	Le temps du bonjour et un temps de jeu.	1h dont 15mn de transmissions	Permettre à l'enfant de découvrir le lieu de vie d'abord en présence du parent puis seul.	1ère séparation de 15 mn à 1h. Le parent reste à proximité de la halte.
J4	Le temps du bonjour et un temps de jeu.	1h15 dont 15mn de transmissions	Consolider la séparation. Faire évoluer l'enfant avec ses pairs. Observer l'enfant, affiner ses centres d'intérêt.	Possibilité d'une 2ème séparation de 30mn à 1h.
J5	Le temps du bonjour, un temps de jeu et un repas en présence du parent.	2h30	Connaitre les habitudes du repas à l'aide du parent. Observer l'enfant sur un temps de repas. Permettre au parent de connaitre le déroulé du repas. Consolider le lien de confiance enfant/parent/professionnelle. Adapter le matériel à la taille et aux besoins de l'enfant.	Possibilité d' une 3ème séparation. Puis le parent revient pour le repas et part avec son enfant.
J6	Le temps du bonjour, un temps de jeu et un repas.	3h		Pas de présence du parent.
J7	Le temps du bonjour, un temps de jeu, un repas et un temps de sieste.	5h		Pas de présence du parent.
J8	Petite journée.	5h-6h		Pas de présence du parent.

Annexe 4 – Déroulé Journée

I. MATIN

1. 8h15-8h30

La professionnelle d'ouverture installe la salle de vie afin d'y accueillir les enfants. Sur la porte d'entrée, elle met les photos des professionnelles présentes à l'accueil et le jour même. Cet outil permet aux familles de savoir à qui s'adresser pour les transmissions et connaître la professionnelle qui accompagnera l'enfant lors de la séparation ; il est présenté aux parents au décours de l'adaptation

2. 8h30 – 9h30

L'accueil du matin est un temps privilégié, caractérisé par le jeu libre et la disponibilité des éducateurs pour accueillir les familles et les enfants.

3. 9h30

Rangement de la salle : les professionnelles préviennent les enfants que les jeux vont bientôt s'arrêter. Puis, le moment venu, elles incitent les enfants à participer au rangement de la salle avant de se regrouper pour se dire bonjour.

Cela aide les enfants à vivre la transition entre les différents moments, les différents espaces.

Fin des accueils

Les retardataires seront accueillis dans l'entrée si le temps du bonjour est débuté et si un professionnel est disponible. Sinon, ils patientent.

4. 9h45 -10h

Regroupement : Bonjour ; Chansons ; Présentation des activités aux enfants

Pendant ce temps, les professionnelles ne sont pas disponibles pour accueillir le parent et son enfant. Ils patientent dans le sas. Mais cela doit être exceptionnel.

Pendant le temps du bonjour, tous les enfants sont présents et attentifs. Le temps des chansons est plus libre, les enfants peuvent aller jouer, tranquillement. La professionnelle qui anime ne gère pas le groupe.

5. 10h00 – 10h30

Activités

Pour les enfants JE, les installations sont pensées en amont (1fois par mois le mardi à 16h30) afin d'intégrer les enfants en situation de handicap au groupe.

6. 10h30 – 11h00

Rangement des activités et des jeux qui sèchent dans la véranda. (rôle de la professionnelle de fermeture)

Si besoin, rappel de la lecture du cahier de transmissions pour certains enfants.

Cela permet d'informer les professionnelles arrivées plus tard que des informations importantes ont été transmises à l'équipe, sans en dévoiler le contenu aux enfants

Jeux libres ; Changes

7. 11h00 – 11h30

Premier service des repas
Jeux libres pour le reste du groupe

8. 11h20 – 11h30

Départ des enfants présents en matinée

9. 11h30 – 12h00

Deuxième service des repas.

10. 12h00 – 13h00

Jeux libres ;

Change des couches et déshabillage en individuel

Accompagnement au calme

11. 12h30-13h

Début des pauses pour les professionnelles

12. 13h00 – 14h00

Sieste ; Temps calme

Pauses des professionnelles

Réunion mardi et vendredi

II. APRES MIDI

13. 14h00 – 14h30

L'accueil de l'après midi est un temps privilégié, où la disponibilité des éducateurs se répartit pour accueillir les familles et les enfants, mais aussi accompagner le lever des enfants.

Une petite lampe serait la bienvenue pour accueillir les enfants avec une lumière tamisée, pour respecter le sommeil des enfants qui dorment . Mais il est important d'accueillir les enfants de l'après-midi à la lumière.

14. 14h30-14h45

Rangement de la salle

Poursuite de l'accompagnement du lever de sieste

Fin des accueils (les retardataires seront accueillis dans l'entrée selon les mêmes critères que le matin).

15. 14h45 – 15h

Regroupement : Bonjour ; Chansons ; Présentation des activités aux enfants

Poursuite des levers, des changes et de l'habillage.

16. 15h00 – 15h30

Activités

17. 15h30 – 15h45

Jeux libres et rituel avant de passer à table

Projet d'établissement Halte-Garderie Trotte-Lapins

18. 15h45 – 16h15 ou 15h30 et 15h50

Goûter

Un seul service pour le goûter sauf si les professionnels ne sont pas en nombre suffisant pour accompagner les enfants qui nécessitent un accompagnement individuel.

19. 16h15 – 17h00

Début des départs

Changes

Activité ouverte. Celle qui part à 17h propose une activité souvent dans le dortoir afin de décroisonner le groupe, tout en permettant à chaque enfant d'aller et venir.

20. 17h00 – 17h30

Jeux libres pour accompagner les départs échelonnés avant la fermeture de la structure
La professionnelle qui part à 17h30 fait les transmissions de la journée

21. 17h30-17h45

Fin du rangement de la halte

Annexe 5 – Travail d'Equipe Réunion/Temps de réflexions

Temps professionnels éducatifs Lundi Midi 1h			
Travail collectif EJE/AP	13h30 – 14h30	EJE et AP en alternance	Elaboration et formalisation projets spécifiques Temps de travail et d'échanges entre les EJE ou AP/EJE

Réunion Educative Mardi midi 13h-14h			
Point organisation Situation préoccupante sur un enfant	30 minutes	RE Equipe Educ	Planning Organisation : adaptations, anniversaires, départs... Questions diverses (règles d'hygiène, formations...)
Accompagnement des enfants sur les temps de la journée	30 minutes Cycle 8 sem	RE Equipe Educ	Accueil & Départs Bonjour Matin & A.midi Activités Prévués/Complémentaires Jeux libres Regroupements repas Repas & Gouters Après repas/Sieste/ Levers Après gouters

Réunion Thérapeutique Mardi midi 13h-14h			
Point organisation	15 minutes	CET Thérapeutes Psychologue invitation possible	
Réflexion sur les prise en charge des enfants internes et externes	45 minutes	CET Thérapeutes Psychologue invitation possible	Rééducations, lien famille, rythmicité des séances, appareillage, limites de l'accompagnement Liens partenaires
Partage observations sur enfants JE	60 min 1 à 2 / mois	CET Thérapeutes Psychologue Réfèrent éduc Relai éduc	Evolution depuis la dernière réunion projet. Photo à aujourd'hui Enfant/Famille Educatif/Thérapeutique Partenaires/travail en interne

Projet d'établissement Halte-Garderie Trotte-Lapins

Réunion Cadres Mardi / Vendredi 1h			
Réunion trio cadres	Mardi 15h30-16h30	RE/CET/Psy	Transmission des infos Réflexion mise en œuvre projet TL ODJ Réunion pluri du soir
Réunion binôme ou trio	Vendredi 11h-12h	RE/CET Psy +/-	Transmission des infos Réflexion mise en œuvre projet TL Organisation travail

Temps de travail polyvalent Mardi après-midi 1h en alternance			
Projet d'établissement TL	16h30-17h30	RE CET PSY Ergo/Psychomot 2 éduc	Groupes de travail selon le retro planning défini Analyse et Réajustements
Planning des activités	16h30-17h30	Ergo/Psychomot 2 éduc	Bilan planning précédent Prévoir le planning pour le mois
Projet com'	16h30-17h30	Réf. théra: psychomot Référente éduc projet Ergo CET RE	Pilotage du projet
Manutention	16h30-17h30	CET Ergo Psychomot Educ	Travail sur les guidages et installations entre pros ou en situation avec les enfants

Réunion pluridisciplinaire Mardi soir en alternance			
Pique Com'	17h45-17h55	Équipe entière	Rappel makaton et pictos
Point orga	17h55-18h10	Équipe entière	
Réunion institutionnelle	18h10-19h00	Équipe entière	Travail transdisciplinaire Mise en œuvre du projet des TL Retour formations Retour groupes
Retour PPE enfants JE	18h30-19h00	Équipe entière	Moyens à mettre en œuvre pour parvenir aux objectifs définis lors du PPE avec les parents
Projet d'établissement	18h10-19h00 Tous les 2 mois	Équipe entière	Écriture du projet d'établissement Analyse et Réajustement
Projet Com'	18h10-19h00 Tous les 2 mois	Équipe entière	Point mise en œuvre projet Com'
Projet Bucco	18h10-19h00 Tous les 2 mois	Équipe entière	Point mise en œuvre projet Bucco
Analyse des pratiques	17h45-19h15 Tous les 2 mois	Équipe entière	Accompagnement des usagers Travail d'équipe

Projet d'établissement Halte-Garderie Trotte-Lapins

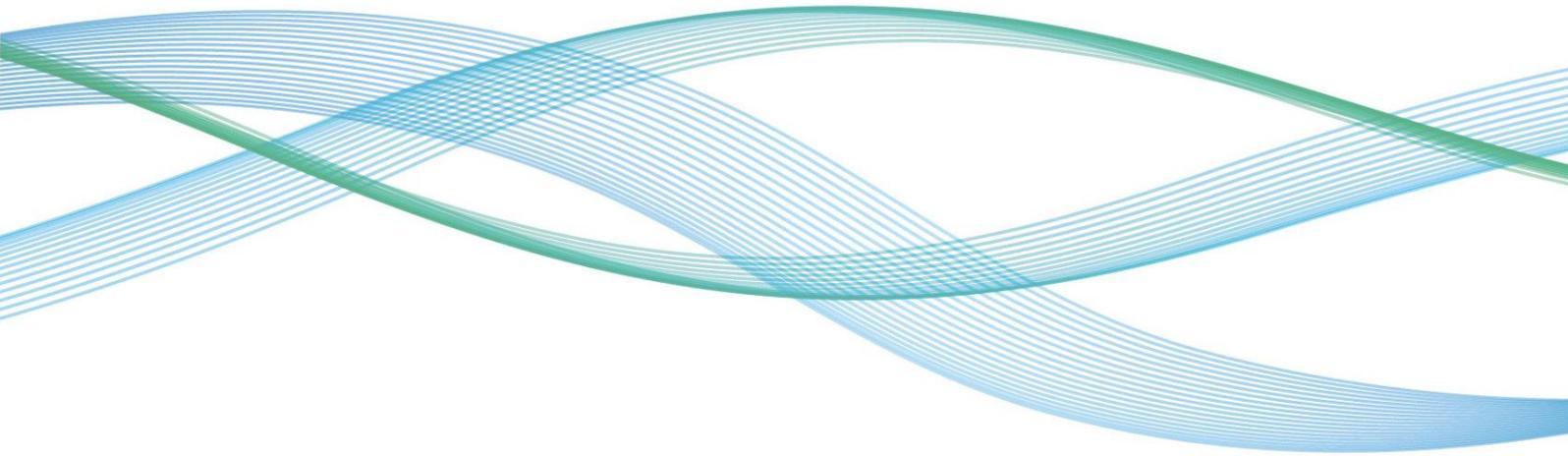
Réunion Agent de Service Mercredi après midi			
Accompagnement de l'agent de service	13h30-14h 1 sem / 2	RE/Agent de service invitation possible	Transmission des infos Gestion stocks et commandes HACCP & hygiène

Temps projets personnalisés JE Jeudi après midi			
Suivi mise en œuvre projets personnalisés	14h30-15h30	CET 1 binôme rotation des références et relais	Point mise en œuvre projets personnalisés enfants JE dont l'EJE est la référente ou l'AP relai Déploiement au regard objectifs et moyens validés en réunion projet Questions/difficultés Ajustements/Mise au travail

Réunion Médical Dr Meurin Jeudi après-midi			
Accompagnement équipe théra	14h-17h30 1 / mois	Dr Meurin Equipe théra CET +/- RE	Bilan et Suivi des enfants Prescriptions et partenariat médical Consultation d'admission et de suivi MPR

Réunion Educative Vendredi midi 13h-14h			
Point organisation	15 minutes	RE Psy Equipe Educ Psychomot Ergo	
Projets des enfants	45 minutes	RE Psy Equipe Educ Psychomot Ergo	Un enfant dont on ne parle jamais Deux enfants max dont on a besoin de parler : (Adapt° Prépa Rdv famille ou partenaire ; Retour rdv famille ou partenaire ; Accompagnement...) Fiches de suivi Proposition et renouvellement des espaces et jeux à disposition
Point aménagement en fonction des besoins			
Préparation au temps de partage des observations JE	15 min	RE Psy Equipe éduc Psychomot Ergo	Echanges sur la base du CR éduc

Temps de travail Vendredi après-midi 1h			
Projet Bucco	14h30-15h30 1 / mois	Référente théra: ergo Référente éduc projet Psychomot CET RE	Pilotage du projet



Marielle SOUFFI | Responsable d'Etablissement

Halte-garderie Trotte-Lapins

217 rue St Charles 75015 PARIS

T : 01 45 58 43 00 | **P** : 06 31 13 89 68

@ : trottelapin@envoludia.org